

Le Magazine

Lyxor ETF

N° 18

Juin 2019

Les ETF à l'assaut de l'épargne des Français

- ▶ Un ETF est aussi appelé Tracker
- ▶ Un ETF est un fonds OPCVM qui réplique un indicateur de référence
- ▶ Un ETF a des frais réduits de 0,26% p.a. en moyenne*

*Source: ETFGI, Novembre 2018

Les flux ETF Européens

Les nouveaux actifs nets sur le marché des ETF européens ont de nouveau ralenti à 1,8 milliard d'euros en mai, contre 3,7 milliards d'euros en avril. Cela s'explique en grande partie par une baisse significative de la collecte sur les ETF obligataires (0,5 milliard d'euros, contre 4,1 milliards d'euros). La dette émergente souveraine et les obligations à haut rendement ont notamment souffert de sorties significatives, reflétant le comportement des investisseurs qui se sont tournés vers des valeurs refuge. Globalement, les ETF actions ont enregistré de légères sorties de capitaux (-15 millions d'euros). On note toutefois le retour en grâce des ETF actions des marchés développés, les États-Unis et les marchés développés de la zone Asie-Pacifique en tête. L'Europe a une fois encore fait figure d'exception. Les ETF actions émergentes ont eux aussi souffert.

Parallèlement, la collecte des ETF sur matières premières a été très légèrement positive et s'est située à un niveau tout à fait comparable à celle enregistrée en avril (46 millions d'euros). Les ETF Smart Beta ont engrangé 0,4 milliard d'euros, et les stratégies de réduction de risque ont occupé le devant de la scène. Les ETF ESG sortent les grands gagnants de la collecte du mois de mai. Ils ont collecté 0,9 milliard d'euros, pratiquement la moitié de l'ensemble des collectes nettes, tirées par les expositions aux indices larges et les stratégies axées sur les faibles émissions de carbone. Depuis le début de l'année, les ETF ESG sur indices larges pèsent environ 12% de l'ensemble des flux du marché européen, alors qu'ils ne représentent que 2% du total des actifs sous gestion.

Actions -15M€

Les actions décollectent très légèrement

Obligations +454M€

Un fort ralentissement des flux obligations

Matières premières +49M€

Des flux sur les matières premières qui se repassent dans le vert

Smart Beta +408M€

Une tendance toujours positive pour le Smart Beta

ESG +897M€

Soit la moitié de la collecte ETF du mois de mai

Vues de marché

« Si ton ennemi te semble colérique, cherche à l'irriter encore davantage » Sun Tzu



Olivier Malteste
Gérant Gestion
multi-actifs Lyxor AM

Les négociations commerciales entre les Etats-Unis et la Chine auront une nouvelle fois été au centre des attentions des investisseurs au cours du mois. Et comment ne pas penser à Sun Tzu, auteur chinois de stratégie militaire qui dans « l'Art de la Guerre » listait un certain nombre de principes dont le but était de s'assurer une victoire au moindre coût. En effet, alors que les investisseurs, rassurés par des tweets constructifs de la part du président américain le mois dernier, espéraient un accord rapidement, Donald Trump a tout d'abord choisi d'augmenter les taxes douanières de 10% à 25% sur 200 milliards de dollars d'importations de produits chinois avant de s'en prendre directement à Huawei pour des raisons de sécurité nationale. Face à cela, la Chine a annoncé qu'elle répliquerait par des contre-mesures qui pourraient passer par une guerre des changes, une vente massive de T-bills ou, comme le laissent supposer les derniers échanges, par une limitation de ses exportations des « terres rares » nécessaires notamment dans l'industrie technologique.

Cela aura suffi pour enrayer la belle performance boursière que nous connaissions depuis le début de l'année. De plus, on peut également remarquer que les dernières publications macro-économiques ont été globalement décevantes hormis la confiance des consommateurs américains. Enfin, en Europe, la situation est également anxiogène avec la démission de Thérèse May et les probabilités d'un « hard-brexit » qui augmentent et le risque de déclenchement d'une procédure contre l'Italie pour non-respect de son budget.

Les 2 chiffres clés

+80% : C'est la proportion des terres rares produites par la Chine. La Chine en contrôle également 40% des réserves naturelles. Ces terres rares sont devenues essentielles notamment dans le secteur des nouvelles technologies et pourraient être un moyen de pression pour la Chine sur les Etats-Unis.

+134.1% : C'est le niveau de l'indicateur de confiance des consommateurs américains. Ce chiffre a surpris dans le bon sens car il n'était prévu qu'au niveau de 130. Il surprend aussi dans un contexte de chiffres macro-économiques plutôt décevants mais il est particulièrement important car c'est la consommation qui soutient l'économie américaine.

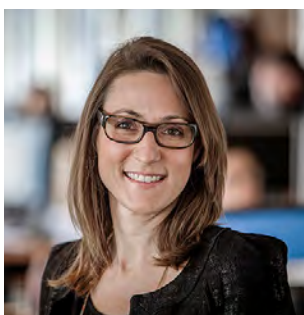
Positionnement de portefeuille dans les profils diversifiés

- ▶ Nous réduisons le risque de nos portefeuilles pour prendre en compte le changement de ton dans le cadre des négociations commerciales entre les Etats-Unis et la Chine. Ainsi, nous diminuons le poids des actions et augmentons légèrement celui des obligations.
- ▶ Au niveau des actions, la réduction de l'exposition s'est faite sur l'Europe et sur les marchés émergents alors que nous avons légèrement augmenté le poids des actions américaines. En effet, en cas de mouvement de panique sur les marchés, les marchés européens risquent de sur-réagir. Nous restons toujours à l'écart des actions japonaises.
- ▶ Au niveau des obligations, nous renforçons le poids des obligations souveraines, par mesure de protection et nous continuons à augmenter le poids des obligations d'entreprises et notamment américaines.

La parole donnée à :

Florence Barjou,
Responsable adjointe des investissements, Lyxor AM

Le point de vue de Florence Barjou, responsable adjointe des investissements, Lyxor AM



Florence Barjou,
Responsable adjointe des investissements, Lyxor AM

► Quelle est votre vision du marché de l'épargne en France ?

Si le taux d'épargne des français est relativement élevé au regard d'autres pays Européens, la structure des placements des français n'est plus adaptée au défi posé par le financement des retraites. Près de 60% de l'épargne financière est aujourd'hui investie dans des produits souffrant d'un rendement extrêmement faible (fonds Euro, dépôts

à vue ...). En tenant compte de l'inflation, le rendement réel sur ce type de produits est même négatif, érodant le capital des épargnants. En pensant investir dans un produit défensif, car présentant une volatilité réduite, les français prennent donc le risque d'être structurellement sous-investis ! Au contraire, dans un environnement de taux bas, une exposition accrue à des produits traditionnellement vus comme risqués, mais plus rémunérateurs comme les actions, est une réponse adaptée sur le long terme.

► La loi Pacte ouvre-t-elle de nouvelles pistes aux épargnants français ?

La loi Pacte, du fait des allègements fiscaux proposés et de la simplification des dispositifs de retraite complémentaire déjà existants, devrait offrir

un cadre avantageux aux épargnants. Via les dispositifs de gestion pilotée, ils pourront directement profiter des perspectives de rendement offerts par les marchés financiers sur le long terme, tout en participant au financement de l'économie. La gestion pilotée permet par ailleurs de directement s'adapter au profil de risque et à l'horizon d'investissement de chaque épargnant

► Quelle place occupent les ETF dans les solutions d'investissement que vous proposez ?

Pour nos gestions diversifiées, les ETFs constituent des briques d'allocation idéales. Du fait de leur liquidité et de leur faible coût, ils nous permettent de nous exposer de manière efficace aux thématiques de gestion qui ont notre préférence

sans prendre de risque idiosyncratique dans nos portefeuilles. Ils ont évidemment toute leur place dans les dispositifs de gestion pilotée puisqu'ils nous permettent de construire des portefeuilles directement adaptés au profil de risque de chaque client.

Le thème du mois

La Gestion Pilotée ETF: prendre en main son épargne !

La Gestion flexible et diversifiée, une expertise développée chez Lyxor depuis plusieurs décennies pour les clients institutionnels, est désormais accessible au grand public.

Une solution clé en main afin de vous accompagner dans la gestion de votre épargne. Des spécialistes de la gestion pilotent pour vous, une allocation diversifiée à base d'ETF, respectant vos objectifs d'investissement et votre sensibilité au risque.

Toutes les informations sur la gestion pilotée ETF Lyxor sont disponibles sur notre site internet www.lyxor.com



1 Un pilote pour votre épargne

Nos gérants sont aux commandes de votre épargne et apportent leurs expertises des marchés financiers

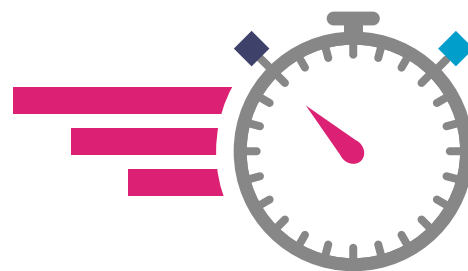
2 Quel est le meilleur plan de vol pour atteindre mon objectif ?

Notre équipe de gestion choisit des ETF comme support d'investissement afin d'accéder à l'ensemble des marchés financiers en toute simplicité et à frais réduits

3 Que faire face aux imprévus ?

Les gérants Lyxor construisent une allocation en fonction de l'évolution des marchés financiers et du risque souhaité par l'investisseur

Les ETF en 2 minutes



Qu'est-ce qu'un ETF ?

un ETF (Exchange Traded Fund) est un fonds indiciel coté en continu. Il se traite en bourse comme une action.

Quel est l'objectif d'un ETF ?

Un ETF a pour objectif de répliquer la performance de son indice de référence, le plus fidèlement possible sans chercher à le battre (on parle de fonds de gestion « passive »). À la différence de fonds de gestion « active », le gérant de l'ETF cherche à minimiser l'écart de performance entre l'ETF et son indice de référence, tout en maîtrisant la volatilité de cet écart.

Sur quoi investit-on quand on achète un ETF ?

Les ETF permettent de diversifier un portefeuille. Ils offrent l'opportunité de pouvoir investir sur toutes les classes d'actifs : des actions (avec différentes zones géographiques et sectorielles), aux obligations en passant par les matières premières et les stratégies de gestion du risque. Ils sont disponibles dans toutes les enveloppes fiscales : assurance-vie, CTO, PEA, PERP.

Quels sont les frais d'un ETF ?

Un ETF peut afficher un Total des Frais sur Encours (TFE) oscillant entre 0.07 % et 0.85 % par an.

Pourquoi utiliser les ETF ?

Pour construire facilement un portefeuille d'investissement. Les ETF sont adaptés pour poursuivre un objectif de performance de long terme ou pour déployer des positions plus tactiques de court-terme.

Alors les ETF, c'est pour qui ?

Pour tous les investisseurs. Qu'ils soient institutionnels ou particuliers, dès lors qu'ils recherchent un produit liquide, facteur de diversification, à faible coût et qui offre un accès transparent aux marchés financiers.



En résumé

- ▶ Frais réduits
- ▶ Lisibilité des performances
- ▶ Liquidité
- ▶ Cotation en continu
- ▶ Transparence
- ▶ Diversification du portefeuille
- ▶ Pour tous types d'investisseurs



Source : ETFGI.

Plus d'informations sur les risques liés aux ETF sont disponibles page 9



Le lexique de l'investissement par Lyxor ETF

- ▶ **Assurance-vie** : Outil d'épargne simple et accessible à tous (à partir de 50€) permettant de valoriser un patrimoine financier tout en bénéficiant d'un régime fiscal favorable. L'ouverture et la gestion d'un contrat d'assurance-vie génère des frais. Il est possible de détenir plusieurs assurances-vie.
- ▶ **Fonds en euros** : Support d'investissement sécurisé garantissant le capital de l'investisseur. Son rendement est fonction de l'évolution du marché obligataire.
- ▶ **Unités de compte** : Support d'investissement permettant d'investir en Actions, Obligations, Matières Premières... La valeur des unités de compte fluctue au gré des marchés financiers. Elles présentent donc un risque de perte en capital.
- ▶ **Plan d'Épargne en Actions** : permet d'acquérir un portefeuille d'actions d'entreprises européennes tout en bénéficiant, sous conditions, d'une exonération d'impôt. Deux types de plans coexistent : le PEA classique, et le PEA-PME dédié aux titres des PME et ETI.
- ▶ **OPC** : Les organismes de placement collectif (ou « fonds ») investissent en valeurs mobilières en fonction de la stratégie d'investissement définie dans la documentation légale du fonds. Les OPC présentent un risque de perte en capital.
- ▶ **ETF** : Les Exchange-Traded Funds ou « trackers » sont des produits financiers qui s'achètent et se vendent en bourse, comme une action. Ils répliquent la performance d'un indice à la hausse comme à la baisse (Ex. CAC 40, S&P500, Nasdaq...) Leurs frais sont moins élevés que ceux d'un fonds traditionnel (0,30% en moyenne de frais courants contre 1,70%. Source : AMF). Les ETF présentent un risque de perte en capital.
- ▶ **Gestion libre** : Mode de gestion qui permet aux épargnants de choisir librement les supports sur lesquels ils souhaitent investir.
- ▶ **Gestion pilotée** : Délégation des décisions d'allocation et d'arbitrage entre les différents supports d'investissement à un professionnel de la finance. Les supports utilisés dans le cadre d'une gestion pilotée peuvent présenter un risque de perte en capital. Souvent disponible en
- assurance-vie, elle peut également l'être au sein d'un PEA ou même d'un Compte Titres.
- ▶ **Liquidité** : Capacité d'un titre à pouvoir être acheté ou vendu rapidement sans effet majeur sur le cours, en raison de l'abondance des titres négociés.
- ▶ **Gestion active** : Stratégie de sélection de titres avec pour objectif de battre un indice de référence. Un gérant actif peut sous-performer son indice de référence.
- ▶ **Gestion passive** : Réplique la performance d'un indice prédéfini à la hausse comme à la baisse.

Pourquoi choisir Lyxor ETF ?

Lyxor Asset Management Group (“le groupe Lyxor”), détenu à 100% directement ou indirectement par Société Générale et composé notamment de deux filiales (1) (2), est un spécialiste européen de la gestion d’actifs, expert dans tous les styles d’investissement, actif, passif, alternatif. Des ETF à la multi-gestion, avec 137.4 milliards d’euros (3) en gestion et en conseil, le groupe Lyxor crée des solutions d’investissement innovantes pour répondre aux enjeux de long terme de la gestion de l’épargne. Grâce à ses experts, à sa tradition d’ingénierie et de recherche, le groupe Lyxor combine quête de performance et gestion du risque.

Pionnier des ETF depuis 2001⁴

Lyxor a lancé son premier ETF sur le marché dès 2001, bien avant tous les autres fournisseurs européens. En qualité de pionnier des ETF, notre expertise a contribué à façonner le marché tel qu’il est aujourd’hui.

Pionnier des ETF depuis 2001⁴, Lyxor figure aujourd’hui au rang des sociétés de gestion parmi les plus importantes⁵ de cette catégorie et les plus liquides d’Europe⁶.

Notre gamme d’ETF compte aujourd’hui parmi les plus complètes du marché, à travers toutes les classes d’actifs et inclut certains des ETF les plus importants par encours et les plus efficaces du marché européen⁷.

Nous offrons à nos investisseurs plus de 200 façons d’explorer les marchés, qu’ils soient à la recherche d’une exposition cœur de portefeuille ou d’opportunités tactiques, spécifiques à un secteur ou un marché donné.

Mais offrir un choix vaste à nos investisseurs ne suffit pas. Ainsi, quelle que soit l’exposition de marché, notre Charte Qualité définit des standards de gestion que peu de sociétés peuvent égaler.

¹ Lyxor Asset Management SAS est une société de gestion agréée par l’Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le numéro GP98019.

² Lyxor International Asset Management SAS est une société de gestion agréée par l’Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le numéro GP04024.

³ Incluant EUR 16.7 Mds d’encours conseillés. Equivalent à USD 154.4 Mds (incluant USD 18.8 Mds d’encours conseillés), à fin mars 2019. Source : Lyxor International Asset Management. Données à fin octobre 2018. Incluant EUR 19.5 Mds d’encours conseillés. Equivalent à USD 159.3 Mds (incluant USD 22.1 Mds d’encours conseillés).

⁴ Lyxor International Asset Management a été le premier fournisseur européen à lancer un ETF dès 2001.

⁵ Source : Lyxor International Asset Management. Données sur la base des encours de gestion au 30 Novembre 2017

⁶ Source : Bloomberg. Données observées sur la période du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018.

⁷ Source : Lyxor International Asset Management. Données observées sur la période du 31 Décembre 2017 au 31 Décembre 2018.



Principaux Risques liés aux ETF

Risque de perte en capital :

Les ETF présentent un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

Risque de replication :

Il n'y a aucune garantie que l'objectif de l'ETF soit atteint. L'ETF peut ne pas toujours être en mesure de répliquer parfaitement la performance de son indicateur de référence.

Risque action :

Le cours d'une action peut varier à la hausse ou à la baisse, et reflète notamment l'évolution des risques liés à la société émettrice ou à la situation économique du marché correspondant. Les marchés d'actions sont plus volatiles que les marchés de taux, sur lesquels il est possible, pour une période donnée et à des conditions macro-économiques égales, d'estimer les revenus.

Risque de change :

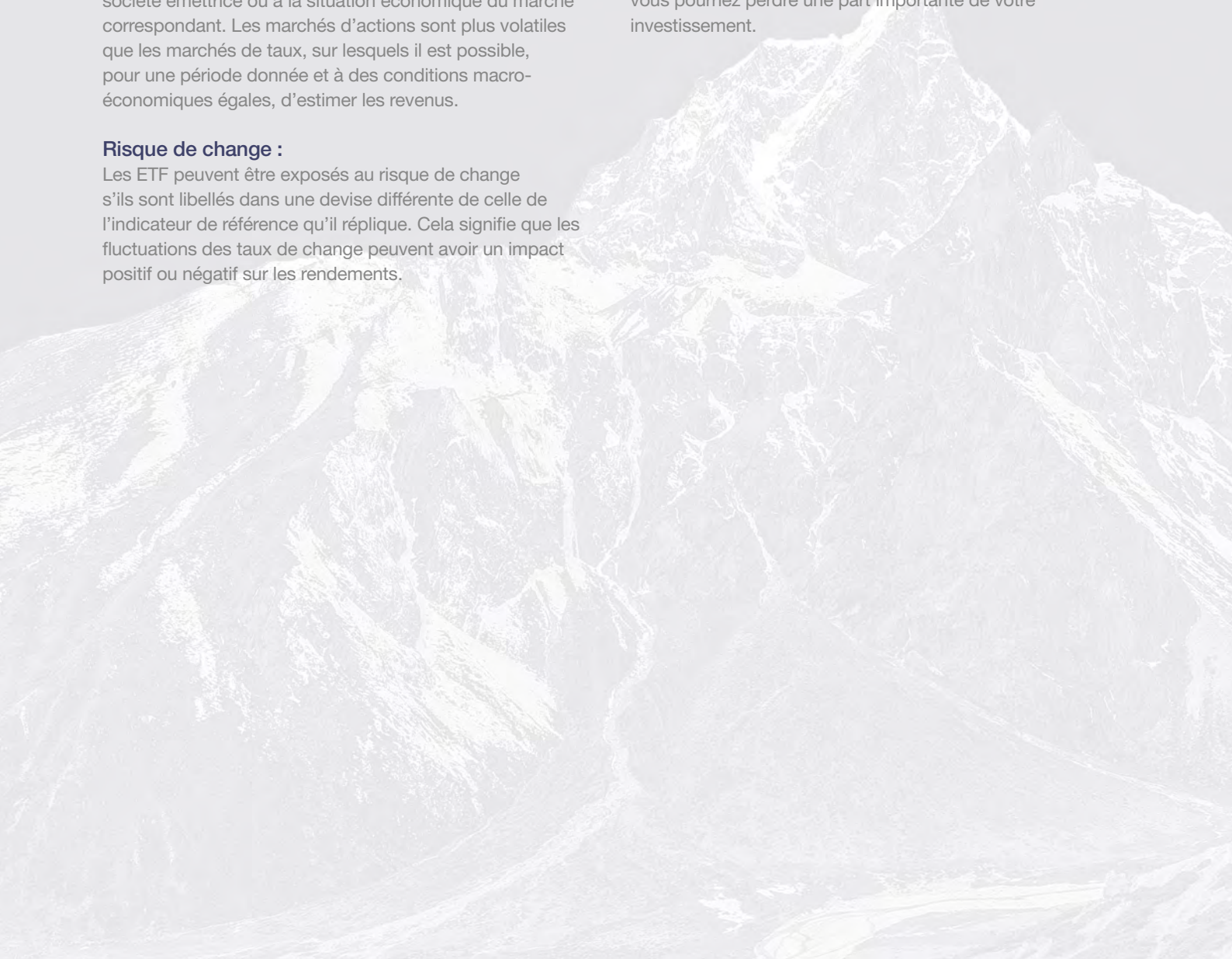
Les ETF peuvent être exposés au risque de change s'ils sont libellés dans une devise différente de celle de l'indicateur de référence qu'il réplique. Cela signifie que les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur les rendements.

Risque de liquidité :

La liquidité des ETF est fournie par des teneurs de marché enregistrés sur les marchés où les ETF sont cotés, en ce compris Société Générale. La liquidité sur les marchés peut être limitée du fait notamment, d'une suspension du (des) marché(s) des sous-jacents de l'indicateur de référence, d'une erreur des systèmes de l'un des marchés concernés, de Société Générale ou d'autres teneurs de marché, ou d'une situation ou d'un événement exceptionnel(le).

Risque de contrepartie :

Les ETF sont exposés au risque de voir une institution de crédit avec laquelle ils ont conclu un accord ou une transaction devenir insolvable ou ne plus pouvoir honorer ses engagements. Si un tel événement devait se produire, vous pourriez perdre une part importante de votre investissement.



Contactez-nous

Pour les conseillers professionnels :

Jérémy Tubiana | +33 (0)1 42 13 30 03 | jeremy.tubiana@lyxor.com

Pour les clients particuliers :

Infos ETF | 0 800 40 40 50 | info@lyxoretf.fr

INFORMATION IMPORTANTE

Ce document est de nature commerciale et non réglementaire. Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.

Les UCITS ETFs Lyxor sont des fonds français ou luxembourgeois, agréés respectivement par l'Autorité des marchés financiers ou la Commission de Surveillance du Secteur Financier, et dont les parts ou actions sont autorisées à la commercialisation dans plusieurs pays européens (les Pays de Commercialisation) conformément à l'article 93 de la Directive 2009/65/CE.

Lyxor International Asset Management (LIAM) recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Profil de risque » de la documentation produit (prospectus et DICI, le cas échéant).

Le prospectus en français (pour les UCITS ETFs français) ou en anglais (pour les UCITS ETFs luxembourgeois), ainsi que le DICI dans les langues des Pays de Commercialisation sont disponibles gratuitement sur www.lyxorETF.com ou sur demande auprès de client-services-ETF@lyxor.com.

La composition actualisée du portefeuille d'investissement des UCITS ETFs Lyxor est mentionnée sur le site www.lyxorETF.com. En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du produit et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du produit. Les UCITS ETFs font l'objet de contrats d'animation qui visent à assurer la liquidité du produit en bourse, dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique. Les parts ou actions de l'OPC coté (« UCITS ETF ») acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'OPC coté. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts/actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle à la revente.

Ces produits comportent un risque de perte en capital. Leur valeur de remboursement peut être inférieure au montant investi. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

Il n'y a aucune garantie que l'objectif du fonds soit atteint. Le fonds peut ne pas toujours être en mesure de répliquer parfaitement la performance de(s) l'indice(s).

Les indices et marques utilisées dans ce document sont la propriété intellectuelle des sponsors d'indices et leur utilisation est soumise à licence. Les UCITS ETFs

Lyxor ne bénéficient pas, de quelque manière que ce soit, du parrainage, du soutien ou de la promotion des sponsors d'indices, qui n'assument aucune responsabilité en lien avec ces produits.

Les indices ne sont ni parrainés, ni approuvés, ni vendus par Société Générale ou LIAM. Ni Société Générale ni LIAM n'assumeront une quelconque responsabilité à ce titre.

Les parts ou actions des UCITS ETFs ne seront pas enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le U.S. Securities Act) et ne peuvent être ni offertes, ni cédées, ni transférées, ni transmises, ni attribuées aux États-Unis d'Amérique ou à tout ressortissant américain (US Person) tel que ce terme est défini par la Réglementation S de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières (Regulation S of the US Securities Act). Les parts ou actions des UCITS ETFs ne seront pas offertes à des US Persons. Les parts ou actions des UCITS ETFs seront offertes uniquement en dehors des États-Unis d'Amérique à des personnes n'étant pas des ressortissants américains (non-US Persons).

Aux fins des présentes, une US Person désigne, mais sans s'y limiter, toute personne physique résidant aux États-Unis d'Amérique, toute entité organisée ou constituée en vertu du droit des États-Unis d'Amérique, certaines entités organisées ou constituées en dehors des États-Unis d'Amérique par des ressortissants américains, ou tout compte détenu au profit d'un tel ressortissant américain.

Ce document ne constitue, de la part de Société Générale, LIAM ou l'une de leur filiale, ni une offre, ni la sollicitation d'une offre en vue de l'achat ou de la vente du produit qui y est décrit.

Lyxor International Asset Management (LIAM) est une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers et conforme aux dispositions des Directives OPC (2009/65/CE) et AIFM (2011/61/EU).

Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.



Contacts

Pour les conseillers professionnels : Jérémie Tubiana | +33 (0)1 42 13 30 03 | jeremy.tubiana@lyxor.com
Pour les clients particuliers : Infos ETF | 0 800 40 40 50 | info@lyxoretf.fr